

Questions orales

cette mesure draconienne de la clôture, du bâillon. C'est sans précédent dans l'histoire du Parlement canadien.

Des voix: Quelle honte!

M. Turner (Vancouver Quadra): Est-ce que le premier ministre, maintenant qu'il a été informé par son leader parlementaire, va nous donner à nous et à tous les Canadiens l'assurance que nous aurons la possibilité de discuter pleinement à la Chambre cette mesure fiscale qui est révolutionnaire?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, pour ce qui concerne la question de la réforme de la taxe de vente, mon très honorable collègue donne à entendre qu'elle l'a un peu surpris. Elle a été recommandée au gouvernement par cinq grandes études, et d'abord par celle de la Commission Rowell-Sirois en 1940.

Il a été question d'une nouvelle taxe de vente dans le Livre blanc sur la réforme fiscale en juin 1987. De 1987 à 1989 le Comité des finances de la Chambre a effectué des études. Un document sur la réforme de la taxe de vente a été publié avec le budget d'avril 1989. L'avant-projet de loi a été déposé en octobre 1989. En décembre 1989 sont venues des modifications au projet de TPS. Le projet de loi a été déposé le 24 janvier. Depuis ce jour-là l'opposition se livre à des tactiques dilatoires.

Mais si le chef de l'opposition veut bien mettre fin à ses tactiques dilatoires et tracassières, alors nous prolongerons les heures de séance et entamerons le débat: immédiatement, ce soir, demain, demain soir.

Des voix: Bravo!

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances.

Le ministre des Finances poursuit sa guerre de propagande perdue d'avance avec ces trois brochures—superficielles, tendancieuses et incomplètes—sur la TPS. Il n'écoute pas les centaines de milliers de Canadiens qui signent des pétitions contre cette taxe.

Puisque le gouvernement envoie près de deux millions de ces brochures—et il y en a quatre ou cinq dans chaque trousse—le ministre des Finances pourrait-il me dire combien de Canadiens ont demandé à recevoir ces publications dont le ministre inonde le pays.

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le chef du député vient de dire que le Président a reçu un certain nombre de pétitions de gens qui s'inquiètent au sujet de la TPS. Mon collègue vou-

drait certainement qu'ils reçoivent une copie de ces brochures.

Des voix: Bravo!

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Les dirigeants de petites entreprises qui manifestent leurs préoccupations et leur intérêt au sujet de la taxe ainsi que leur désir de comprendre comment elle les toucherait seront certainement heureux de recevoir un exemplaire d'une brochure qui explique, avec beaucoup de détails, comment elle les toucherait, comment ils devraient s'inscrire, comment ils devraient percevoir la taxe, comment ils récupéreraient celle qu'ils paieraient sur leurs achats et comment elle améliorerait leur encaisse.

M. Marchi: Voyons donc, Mike, même Brian rit.

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Le ministre peut terminer sa réponse.

M. Wilson (Etobicoke-Centre): Monsieur le Président, les partis d'opposition ont répondu à ma place. Aux pages 18 et 19, on explique très clairement comment la TPS améliorera l'encaisse des petites entreprises du Canada. Voilà exactement pourquoi nous voulons que l'opposition et les petites entreprises reçoivent cette information.

M. Douglas Young (Gloucester): Monsieur le Président, les 80 000 entreprises représentées par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante ne sont pas tout à fait d'accord avec le ministre.

[Français]

Ma question au ministre des Finances, monsieur le Président, c'est qu'on sait maintenant que la guerre de propagande est toujours en marche. On sait que la guerre de propagande va nous coûter des millions de dollars. Est-ce que le ministre a toujours l'intention de continuer à dépenser l'argent des contribuables avant que son projet de loi soit adopté par le Parlement du Canada? Et est-ce que maintenant, suite à la guerre de la propagande, on va avoir l'armée des «collecteurs» de taxe, les 4 000 nouveaux employés du ministère du Revenu national qui vont aller chercher la taxe dans les poches des contribuables du Canada? Est-ce que vous avez toujours l'intention d'embaucher 4 000 «collecteurs» de taxe?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je crois que ce dont le député ne tient pas compte dans sa question, c'est le fait qu'il existe déjà une taxe qui coûte 18 milliards de dollars aux consomma-